

Développer le bénévolat, une richesse de notre écosystème

Vendredi 3 juin 2022 - N°395



par Hubert Tassin – Président des P.P.

De nombreux *Grain de Sel* ont été l'occasion de souligner la dimension irremplaçable du bénévolat dans le fonctionnement de notre Institution et de notre économie. Ils ont aussi été l'occasion de tirer la sirène d'alarme sur le désarroi d'un certain nombre de sociétés de courses, souvent les plus petites, mais aussi de plus grandes, face au découragement de dirigeants qui entraîne un manque de renouvellement de ces forces vives indispensables.

Enfin ! Nous ne pouvons que nous réjouir de la campagne de communication lancée ces derniers jours pour la promotion du bénévolat et son développement par la Fédération Nationale des Courses Françaises qui est parfaitement dans son rôle en développant une telle initiative. A travers notre chaîne YouTube nous relayerons d'ailleurs le spot de promotion du bénévolat au sein des sociétés de courses, un petit film tout à fait didactique et pertinent. Si cette campagne est parfaitement justifiée elle doit être nécessairement prolongée par une évolution des mentalités et des comportements sur le long terme

Des bénévoles désorientés

Depuis 1970, 55 hippodromes ont fermé leurs portes et certaines analyses imputent cette tendance au manque de bénévoles au sein des sociétés concernées. Je ne partage pas cette vision des choses. La plupart des hippodromes qui ont cessé leur activité ont rencontré des difficultés pour se mettre au niveau de l'évolution légitime des exigences en matière de sécurité et n'ont pas trouvé, au sein des instances nationales et des collectivités locales les moyens de faire face. C'est surtout vrai pour le Galop puisque de nombreux hippodromes ont cessé d'organiser leurs épreuves de galop, maintenant l'activité trot, tant et si bien qu'aujourd'hui sur 235 hippodromes en France, 95 sont dorénavant exclusivement trotteurs.

Le fait d'ouvrir régulièrement le débat sur la « carte des hippodromes » et sur la soi-disant nécessité de réduire le nombre sites en France, un débat que certains dirigeants du Galop adorent relancer, développe obligatoirement de l'incertitude et de l'anxiété chez les bénévoles des hippodromes qui se sentent visés. Rien de bien motivant pour recruter de nouvelles bonnes volontés. Les bénévoles ne perçoivent – par construction – pas de rémunération. Ils doivent donc trouver, en retour du temps qu'ils donnent aux hippodromes, du plaisir, le sentiment de servir utilement, de la considération de la part du milieu dont ils font partie. Et c'est là qu'à mon avis le bât blesse.

Enfin, le sentiment très partagé des bénévoles de France Galop, membres des différentes instances, Comité et conseils est qu'ils ne sont pas souvent écoutés et en tous cas rarement entendus. Il faut admettre que ce n'est pas toujours, là non plus, très motivant.

Le manque de considération de la part du milieu

Je le dis souvent : le bénévolat est, avec les parieurs et les propriétaires le troisième pilier économique de notre système. S'il fallait payer pour rémunérer tous les services rendus par les bénévoles, la plupart des hippodromes mettraient la clé sous la porte. Présidents corvéables à merci, commissaires, responsables des dossiers « sécurité », sans oublier les sociétaires « multi-tâches » qui donnent la main pour repeindre un local, construire un box vétérinaire, faire des travaux de menuiserie ou de maçonnerie, la part des bénévoles dans le fonctionnement des sociétés de courses est souvent largement ignorée. Et la diffusion de nos activités auprès des collectivités locales est peut-être la plus utile des actions de lobbying.

Qu'une piste soit insuffisamment souple alors que la sécheresse est à son maximum et le président sera mis en cause. Qu'on ne partage pas la décision des commissaires et ceux-ci seront immédiatement désignés sur les réseaux sociaux comme notoirement incompetents. Une fréquentation décevante et la communication de proximité est immédiatement brocardée. Si le bénévolat ne peut pas être une excuse valable pour mal faire, ce n'est pas, à l'inverse une bonne raison pour transformer les bonnes volontés en boucs émissaires. J'ai ainsi souvent rencontré des bénévoles lassés, ne trouvant plus, dans le milieu

qu'ils servent, la reconnaissance qu'ils sont en droit d'attendre.

L'ambiance a changé. Les mentalités aussi. L'évolution des normes, des règles de fonctionnement rendent aussi les choses plus compliquées. Les établissements recevant du public – et donc les hippodromes – sont confrontés à de nouvelles règles régulières notamment de sécurité. Il est de plus en plus lourd de s'y conformer. Le code des courses évolue lui aussi et se complexifie et les commissaires doivent – c'est bien le moins – s'y former.

Le nécessaire soutien des instances nationales

Au fil du temps, l'attention portée aux bénévoles par France Galop ne me semble ne plus être la priorité. Responsable de l'organisation de la filière Galop, la société-mère doit pouvoir décider, peser sur le calendrier, le programme, valider à travers le Fonds Commun un certain nombre d'investissements. Mais cela ne doit pas empêcher le dialogue, la concertation en amont. Il y a encore peu, les présidents ou vice-présidents de France Galop ou le Président de la Commission des Régions se faisaient un devoir de participer aux Assemblées Générales de chaque Fédération. Cela représente du temps, certes, mais si peu en comparaison de celui qu'offrent les bénévoles régionaux. Je me souviens de l'époque où le président du Trot, Dominique de Bellaigue se faisait un devoir, et sans doute un plaisir, de participer à toutes les Assemblées en région. Sans le contact entre bénévoles, les choses ne peuvent avancer vraiment.

Régulièrement, en alternance, le Trot et le Galop organisaient une journée des bénévoles sur un

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

hippodrome parisien. L'occasion de recevoir, de remercier, de témoigner de la considération aux bénévoles. Ce jour de fête est-il toujours d'actualité ? Alors chargé du dossier des régions, Jean d'Indy et moi-même avons proposé à tous les hippodromes de province d'avoir une course à leur nom sur un hippodrome de France Galop et de venir remettre une coupe ou un panier de produits régionaux accompagnés de leurs élus territoriaux. Je n'avais rien inventé car c'était une pratique déjà mise en place au Trot. Une pratique qui avait du succès et qui ne représentait pas grand-chose financièrement. Car ce n'est pas qu'une question d'argent, mais bien souvent une question de considération, de temps consacré à en témoigner à tous ces animateurs des hippodromes qui font la vie des courses dans nos régions et qui eux, du temps, en donnent énormément.

On doit donc se réjouir de cette campagne de communication lancée sous la gestion de Pierre Préaud, le secrétaire général de la Fédération. Puisse cette campagne être aussi une campagne de sensibilisation vis-à-vis de l'ensemble de notre milieu et des dirigeants de sociétés-mères pour que, nous tous, nous témoignions plus souvent notre reconnaissance à tous ceux qui, par leur dévouement, font marcher les courses françaises.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr